

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DU CCAS  
DU 20 NOVEMBRE 2018

Le CCAS de la Commune de LUZINAY dûment convoqué le 14 novembre 2018 s'est réuni en conseil d'administration le 20 novembre 2018 à 18h00 à la Mairie, sous la présidence de, Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Emargement :

Nom et prénom	Fonction	Présent(e)	Absent(e)	A reçu (e) pouvoir de	Nombre de vote
CHARLES Christophe	Maire	X			1
PLAT Sylviane	Membre Elu	X			1
DEMANGEAT Jean- Marie	Membre Elu	X			1
TRUSCELLO- VIOLET Michelle	Membre Elu		X		0
BERTINI Gérard	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Gérard	Membre Elu	X			1
HACQUARD Richard	Membre Elu		X		0
KIEFFER Nadine	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Josiane	Membre nommé	X			1
CHAUDIER Josette	Membre nommé	X			1
CLAMY Marie-Laure	Membre nommé	X			1
ZEPPA Eliane	Membre nommé	X			1
JULIEN Morane	Membre nommé	X			1
CHAPAT Irène	Membre nommé	X			1
GUILLOT Dominique	Membre nommé	X			1
	<b>TOTAUX</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>13</b>

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylviane PLAT

**- I - PREAMBLE**

Monsieur Christophe CHARLES, Président du CCAS, présente l'ordre du jour du conseil exceptionnel du CCAS, elle propose de voter à main levée.

POUR  
CONTRE  
ABSTENTION  
UNANIMITE

**- II - DELIBERATIONS**

**- 01 - OBJET : Remplacement d' élu au Conseil d'Administration du CCAS.**

Monsieur Christophe CHARLES, Président du CCAS rappelle que le conseil d'administration du CCAS est constitué de 7 membres élus au sein du Conseil municipal et 7 autres personnes nommées par le Maire, représentantes du monde associatif ou caritatif.

Monsieur Christophe CHARLES, informe l'Assemblée qu'il convient de procéder au remplacement d'un Membre élu démissionnaire : Madame Michelle TRUSCELLO-VIOLLET.

Pour remplacer ce Membre élu Madame Michelle TRUSCELLO-VIOLLET, il est proposé de nommer Madame Annie BEC Adjointe aux affaires scolaires.

Après en avoir délibéré comme suit :

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

**D'AUTORISER** le Président du Centre Communal d'Action Sociale de désigner le remplaçant du Membre

---

**- 02 -OBJET : Remplacement d'un membre de la commission permanente du CCAS.**

Monsieur Christophe CHARLES, Président du CCAS rappelle que la commission permanente du CCAS est constituée de 3 membres élus au sein du Conseil municipal et 3 autres Membres nommés.

Monsieur Christophe CHARLES, informe l'Assemblée qu'il convient de procéder au remplacement d'un membre élu de la commission permanente : Jean-Marie DEMANGEAT.

Pour remplacer ce membre élu, Jean-Marie DEMANGEAT, il est proposé de nommer Madame Marie-Laure CLAMY Membre nommé au sein du CCAS.

Après en avoir délibéré comme suit :

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

**D'AUTORISER** le Président du Centre Communal d'Action Sociale de désigner le remplaçant du Membre élu démissionnaire.

---

**- 03 -OBJET : Aide financière**

Madame Sylviane PLAT, Vice-Présidente du CCAS, expose au Conseil d'Administration, qu'une aide financière d'un montant de 200 € est nécessaire pour permettre à une administrée de Luzinay en grandes difficultés financières, de régler une partie de son loyer ADVIVO.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré comme suit :

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

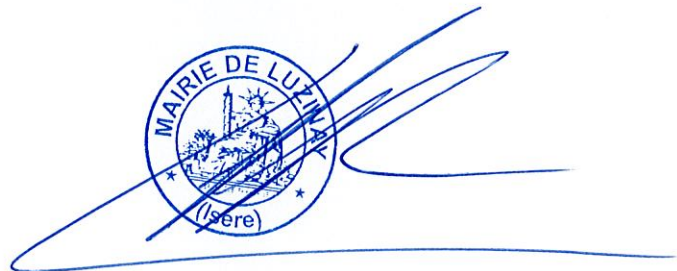
**DECIDE** d'accorder une aide financière de 200 € à cette administrée.

**AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

**Questions diverses :**

Néant

Christophe CHARLES  
Président du CCAS

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE LUZINAY (Sère)'. The stamp features a central emblem with a church spire and the text 'MAIRIE DE LUZINAY' at the top and '(Sère)' at the bottom. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp, extending across the page.